

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Travaux de rénovation énergétique à l'école de Las Peyras à Rabastens Tranche 1 (6 classes + blocs sanitaires)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s) pour tous les lots sauf le lot 3, étant un marché à tranches

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Ecole de Las Peyras à Rabastens

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

lot n°2 : CPV principal : 45261210-9 Travaux de couverture

45261410-1 Travaux d'isolation de toiture

lot n°3 : CPV principal : 09331200-0 Modules solaires photovoltaïques

lot n°4 : CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

lot n°5 : CPV principal : 45331210-1 Travaux d'installation de ventilation

lot n°6 : CPV principal : 09310000-5 Electricité

lot n°7 : CPV principal : 44176000-4 Films (construction)

lot n°8 : CPV principal : 45421000-4 Travaux de menuiserie

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires. Les prix sont fermes et actualisables.

Le marché a une durée de 6 mois sauf pour le lot n°3, qui a une durée prévisionnelle de 12 mois pour la tranche ferme et de 24 mois pour la tranche optionnelle.

Le délai d'affermissement de la tranche optionnelle du lot 3 est de 18 mois à compter de la notification du marché.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot 1 : Etanchéité

Lot 2 : Dépose tuiles – Isolation Couverture

Lot 3 : Bac acier – Photovoltaïques

Tranche ferme : Bac acier – Photovoltaïques

Tranche optionnelle : Contrat de maintenance installation photovoltaïque

Lot 4 : ITE Bois

Lot 5 : VMC

(avec variante exigée)

Lot 6 : Electricité CFO CFA

Lot 7 : Protection solaire

Lot 8 : Menuiseries bois

Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées uniquement sur le **lot n°3 (1 maximum)**

Les éléments du CCTP pouvant faire l'objet de variantes sont :

Le dimensionnement de l'installation photovoltaïque et le calepinage des panneaux

La présentation d'une variante sans l'offre de base est interdite.

Une variante exigée doit obligatoirement être chiffrée pour le Lot 5 : VMC :

Variante exigée n°1 : CTA thermodynamique

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite :

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler. L'absence de visite par le candidat rend son offre irrégulière.

Pour pouvoir faire la visite, les candidats devront s'adresser au plus tôt à :

Paul-Eric COLLONGE au 07 88 64 79 69 ou paul-eric.collonge@gaillac-graulhet.fr

Les dates de visite sont :

Le 21/06/24 à 16h00

Le 03/07/24 à 14h00

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.

2.1. Sous-critère Cohérence des moyens humains et matériels pondéré à 24 sur 60 points.

2.2. Sous-critère Cohérence du planning proposé pondéré à 6 sur 60 points.

2.3. Sous-critère Démarche environnementale pondéré à 6 sur 60 points.

2.4. Sous-critère Méthodologie d'exécution des prestations et fiches techniques des matériels utilisés pondéré à 24 sur 60 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **24-13-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/06/2024

Date limite de réception des offres : **12/07/2024 à 14:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur :

<http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr